

Evolution de la ville – centralité

Info suite rencontres des 10/12, 7/01 et 15/01/2025

Présences du groupe : Bertrand, Thérèse, Françoise D, Françoise H, Virginie

- Accueil le 6 novembre du Bertrand qui intègre le groupe
- 2 réunions de groupes au bar du centre-ville
- Réunion de janvier avec ALM et les services techniques de St Barthélemy

Lien de la carte mise à jour :

https://www.google.com/maps/d/edit?mid=1cLCsX0w0SUWMiCxAQjgVKfifdHh_RSY&ll=47.46783569028811%2C-0.4954476564411614&z=19

2 réunions du groupe de novembre et décembre

Priorité est donnée à l'information et la sensibilisation des habitants sur les zones de rencontre

Pour faciliter la mise en pratique le choix de celle autour de l'église.

La place Allende est plus difficile à mettre en place actuellement, car il y a des enjeux avec les commerçants. De plus, le groupe souhaiterait connaître le projet des commerçants de la rue Lurçat pour aller vers un aménagement cohérent sur l'ensemble de la centralité.

Pour que ces zones de rencontre soient connues et faire respecter les priorités, il faut qu'elles soient visibles à l'entrée et dans la zone.

Le groupe a choisi un marquage simple mais efficace avec :

- Un marquage au sol par des traits monocolores plus dense aux entrées et moins à l'intérieur
 - Panneaux avec une information simple à l'entrée des zones de rencontres très visibles et avec une information plus symbolique que phrasée
- Exemples ci-dessous



Nous avons abandonné l'idée de faire un marquage spécifique pour la zone de rencontre au niveau du parc de l'Europe, au profit d'un marquage identique partout dans la ville, voire ALM.



Préparation de la rencontre du 15 janvier avec ALM (Angers Loire Métropole) et les services techniques de St Barth :

Seront présents pour ALM et les services techniques de St Barth :

- Cyril BARLIER : Responsable Secteur Nord Est, Direction Voirie Communautaire et Espace Public // Angers Loire Métropole
- Yohann BALMER Chargé de suivi des travaux et concessionnaires Direction de la Voirie Communautaire et Espace Public//Angers//Angers Loire Métropole
- Felix Pinson, Directeur du Service technique / Urbanisme
- Pascal Desnoé, Responsable d'exploitation et Centre technique municipal
- Michaël Debled, responsable pôle espace vert

Objectifs pour le groupe :

- Connaître les normes, réglementations des zones de rencontre : panneau, marquages au sol
- Savoir s'il y a une homogénéisation des aménagements des zones de rencontre établie par ALM
- Connaître les délais, la temporalité et le coût
- Vérifier la faisabilité du projet du groupe

Rencontre avec ALM et les services techniques le 15 janvier 2025

Après un tour de présentation, Félix P et Cyril B nous ont donné des informations essentielles pour le projet, même s'ils ne partagent pas toujours le même regard sur les stratégies d'aménagement.

Les points essentiels :

REGLEMENTATION-JURIDIQUE :

- Ils confirment que seul le panneau bleu avec les pictogrammes est réglementaire
- Le panneau d'information plus général, comme celui de la ville de Luçon n'est pas réglementaire, mais peut être installé via la commune.
- Juridiquement c'est la commune qui décide des lieux de zone de rencontre.

ESPRIT DES ZONES DE RENCONTRES :

- **Chronologiquement ont été créées** : les zones piétonnes, puis les zones 30 et enfin les zones de rencontre > au fur et à mesure du temps les réglementations s'adaptent à l'évolution des modes de déplacements (augmentation des déplacements à vélo) donc création de route avec des priorités aux plus vulnérables = zone de rencontre.
- **Zone de rencontre** : priorité aux plus fragiles
Les piétons peuvent se déplacer au milieu
L'aménagement doit faciliter cette priorisation au piéton, puis vélo, puis véhicule motorisé
Puisque les piétons ont la priorité, il n'y a pas à avoir de passage piéton dans les zones de rencontre, bien au contraire cela serait incohérent.

ELEMENTS D'INFORMATION :

- **Vocabulaire technique** :
« Signalisation horizontale » et « signalisation verticale »
« Mobilier » : comprend les barrières, poteau...
« Aménagement de voirie » : trottoir...
« Voirie » = chaussée + trottoir
- **Céréma** : structure nationale de référence :
Il préconise pour faire baisser la vitesse de la diminuer au fur et à mesure, exemple :
50 > 30 > 20
Etudes montrent qu'un aménagement quel qu'il soit fait diminuer de 10km/heure la vitesse des véhicules motorisés, par exemple : la réduction de la largeur de voirie, la suppression de trottoir...
- **Aménagement décidé par ALM pour les zones de rencontre** :
Le panneau réglementaire + signalisation horizontale qui reproduit le panneau + aménagement voirie si besoin

SAINT BARTHELEMY :

- Petite histoire sur l'aménagement de la zone de rencontre de la centralité : choix de donner plus de place aux vélos
- Mise en place des zones de rencontre en 2016 et des zones 30
- A l'entrée de chaque zone de rencontre, il y avait (parfois effacé avec les travaux ou l'usure) : 2 bandes blanches + 20

Zone de rencontre autour de l'église : il y a bien à chaque entrée : un panneau + marquage au sol, voir photo ci-après

- 80 km de voiries et 85 km de trottoir (droit et gauche compris)

PRECONISATIONS :

- Communiquer, sensibiliser et informer les habitants avant l'aménagement
- Penser aux PMR (personnes à mobilité réduite)
- Consulter le Céréma pour avoir les infos (Félix transmet à Aline des docs intéressants pour le groupe, Aline les fera suivre au groupe)
- Pour les panneaux d'information avec les pictogrammes : plutôt que de les mettre à l'entrée, les mettre en amont de plusieurs mètres pour dire « vous allez rentrer dans une zone de rencontre »
- Adapter la pose des panneaux et le marquage à la situation de chaque espace
Exemple : entrée de la rue Bazin : impossible de mettre un panneau d'information et il est plus cohérent de laisser le passage piéton comme tout autour du rond-point.
- La taille du panneau ne garantit pas la visibilité, mieux vaut adapter à la situation de l'espace et attention à ne pas surcharger l'espace de panneau ou de marquage.
- ALM : rue du Docteur Schweitzer : à partir du rond-point au nord : créer une zone 30 et reculer l'entrée dans la zone de rencontre au niveau du nouveau bâtiment collectif et passer la rue Cézanne à 30. Pour Félix P, il ne faut pas passer la rue Cézanne à 30.
- Faire plusieurs scénarios d'aménagement avant de prendre une décision
- La signalétique horizontale se fait au printemps-été et elle est rapide

COUT :

- Panneau réglementaire : 45€ avec les poteaux 180€ et sa mise en place : 500€
- Aménagement de voirie se compte en mètre linéaire
- Le financement du projet serait pris sur l'enveloppe financière attribuée par ALM à St Barth
- St Barth prendrait en charge les panneaux non réglementaires

Important : Cyril Barlier et Félix sont tout à fait disposés à rencontrer ou aider le groupe pour aboutir à un aménagement concret.

DELAI – TEMPORALITE

- Si le groupe voulait que l'aménagement soit fait pour le 20 juin : fête de la Villuminologie autour de l'église plus particulièrement.
Il faudrait que le projet soit validé par les élus de St Barth et que la demande soit transmise à ALM avant fin février. Cela voudrait dire que les élus priorisent ce projet / autres déjà prévu (la ville ne peut augmenter le volume de l'enveloppe déjà prévue pour 2025).

ci-après : le plan mis à jour avec les emplacements réels des entrées de la zone de rencontre + les photos des entrées de cette zone.

PROCHAINE RENCONTRES du groupe
Le 29 janvier à 18h30 au Village Pierre Rabhi
 Avancer sur le projet au regard des nouvelles informations recueillies et adapter le
 planning / contraintes
Le 11 mars au Dénicheur de gourmandise à 18h00









